Vaud

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 230

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Défense nationale: Le temps des professions de foi

Nous avons eu le tour de Suisse des Hirschy, Lattion et autres colonels, mués en conférenciers chargés de raffermir la volonté de défense du bon peuple. A nouveau, répétons-le, tel n'est pas leur travail. Ces messieurs n'ont qu'à concrétiser les directives élaborées par les autorités politiques. Rien de plus.

Deux partis coup sur coup ont mis à l'ordre du jour de leur congrès le thème de la défense nationale. Pour aboutir à des déclarations de volonté résolue et à des proclamations de foi. Des délibérations du parti libéral, on peut retenir que la défense nationale est une tâche primordiale qui doit bénéficier des crédits indispensables, qu'elle est aussi un état d'esprit attaché à la défense de valeurs communes (rappel au passage de l'œuvre de dénigrement qui trop souvent fleurit dans les écoles). Même rengaine chez les radicaux : plus d'argent pour une modernisation de l'armée, pas de discussion tolérable sur le principe et les applications de la défense.

Ces deux partis ne font que rejoindre les auteurs de la pétition « pour une armée forte » (pétition qu'ils soutiennent d'ailleurs ; à propos, où en est la récolte des signatures commencée depuis plus de quatre mois et pour laquelle une publicité quotidienne paraît dans la presse ?) : à savoir replâtrer un mythe sérieusement ébranlé dans l'esprit des citoyens ; la détente en Europe qui dissipe la menace extérieure et la politique hésitante et maladroite menée ces dernières années par le gouvernement en matière de défense nationale.

Pourtant l'effort est vain et la discussion, les questions, et même le doute se développeront encore. Même si ces partis veulent l'ignorer ou l'empêcher. Quelles valeurs à défendre, quels moyens financiers consentir en fonction des autres besoins, pour quel type de défense. A ces questions politiques, ni les libéraux-radicaux, ni les pétitionnaires n'ont répondu ; ils préfèrent clamer des slogans. On peut lire dans le projet d'article constitutionnel sur les partis politiques, proposé par le gouvernement, que « les partis participent à la formation de la volonté politique dans la vie de l'Etat ». Cette formule, appliquée aux partis libéral et radical, en matière de défense nationale, est encore un slogan.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

L'héritage de Robert Grimm

Le mensuel « Neutralität » (6) publie deux textes de vétérans du Parti socialiste bernois : Ernest Wüthrich traite de la lutte pour la réduction de la durée du travail, et Fritz Grütter, ancien président du P.S.S., est interviewé sur ses 52 ans de militantisme socialiste.

Relevons cette réponse expliquant le poids particulier du Parti socialiste bernois dans le P.S.S. à cause de « ses gros bataillons » :

« Aussi loin que je puisse me souvenir, le canton de Berne a toujours été le mieux organisé du point de vue socialiste. Le PS bernois est le parti socialiste cantonal ayant le plus grand nombre de membres par rapport au chiffre de la population. C'est à Robert Grimm que nous le devons, alors qu'il était rédacteur de la « Berner Tagwacht ». Son avis était que l'on devait organiser la classe laborieuse urbaine, mais que cela ne suffisait pas et que nous devions aussi avoir des sections à la campagne. Il était, d'après lui, indispensable d'avoir des militants également là où il n'y avait pas encore de sections. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui des sections ou des points d'appui même dans de très petites localités du canton de Berne. » Fritz Grütter ajoute que, contrairement à d'autres cantons, les communistes n'ont pratiquement jamais joué un rôle dans son canton.

— Si les Vaudois lisaient « Tages Anzeiger Magazin », ils auraient découvert la tête du major Davel, peinte par Charles Gleyre, sur la couverture du numéro 21. Marcel Schwander, correspondant du quotidien zurichois en terre romande, montre l'évolution de l'image du héros dans les livres d'école. Cet article nous apprend que le « Portrait des Vaudois » de Jacques Chessex paraîtra encore cette année en allemand dans une adaptation de Marcel Schwander sous le titre « Leben und sterben im Waadtland » (Vivre et mourir au Pays de Vaud).

— Le « Journal suisse des associations patronales » (18) indique que le « Tages Anzeiger » de Zurich a publié 21 077 pages de publicité en 1972 (en moyenne 70 par numéro) et la « Neue Zürcher Zeitung », 14 131 (46 par jour).

VAUD

Deuxième round

Les leaders du Parti radical voulaient gagner le deuxième round de l'aménagement du territoire. Le mécontentement dans les communes, chez les notables, avait été si bien entretenu qu'on pouvait penser que le Grand Conseil, proche de ces milieux, suivrait le mouvement.

Et puis, une fois l'application connue, il est facile de monter en épingle les erreurs.

Malgré ce climat, le deuxième round n'a pas été gagné.

A la suite de l'interpellation Payot, aucun ordre du jour n'a été déposé : il n'aurait probablement pas entraîné la majorité.

Les opposants ont préféré s'enliser dans la procédure, déposer une motion qu'une commission devra prendre en considération, etc...

A relever, l'assurance du conseiller d'Etat Ravussin qui, loin d'être marqué par les critiques, a su mettre l'église au milieu du village. Même si son intervention n'a pas été confirmée par un vote, le succès a été évident.